

***Par dépôt électronique et courriel***

Le 30 avril 2019

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria 2e étage, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**M<sup>e</sup> Marion Barrault**  
Avocate

Hydro-Québec  
Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boulevard René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 3551  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : barrault.marion@hydro.qc.ca

OBJET : Demande de fixation des conditions d'implantation du réseau de distribution d'électricité d'Hydro-Québec dans la ville de Terrebonne  
Dossier Régie : R-4038-2018  
Notre dossier : R054907 JOT

---

Chère consœur,

Par la présente, Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le « **Distributeur** ») fait suite à la correspondance de la Régie de l'énergie du 18 avril dernier relativement à la planification de l'audience.

À cet effet, vous trouverez en annexe un document présentant, sous forme de tableau, les détails relatifs à la composition des trois panels du Distributeur ainsi que les sujets couverts par ceux-ci. Le Distributeur se réserve le droit d'ajuster, au besoin, la composition des panels.

➤ **Preuve du Distributeur**

L'ensemble des panels requerront un total de **sept (7) heures** pour l'adoption et l'administration de la preuve du Distributeur, lesquelles se répartissent comme suit :

- Panel 1 : trois (3) heures;
- Panel 2 : trois (3) heures;
- Panel 3 : une (1) heure.

➤ **Voir-dire**

Le Distributeur se réserve **quarante-cinq (45) minutes** pour contester la demande de reconnaissance du statut d'expert de M. Carrier et contre-interroger ce dernier.

➤ **Contre-interrogatoires**

Le Distributeur se réserve **trente (30) minutes** de contre-interrogatoire pour chaque témoin de la Ville de Terrebonne.

➤ **Plaidoirie**

Le temps requis pour l'argumentation finale est approximativement d'**une (1) heure**.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

(s) Marion Barrault

MARION BARRAULT, avocate

c.c. Me Marc-André Lechasseur, avocat de la ville de Terrebonne